

La voie verte de la Seine

Le point de vue des usagers dans l'Essonne

Benoit Carrouée,

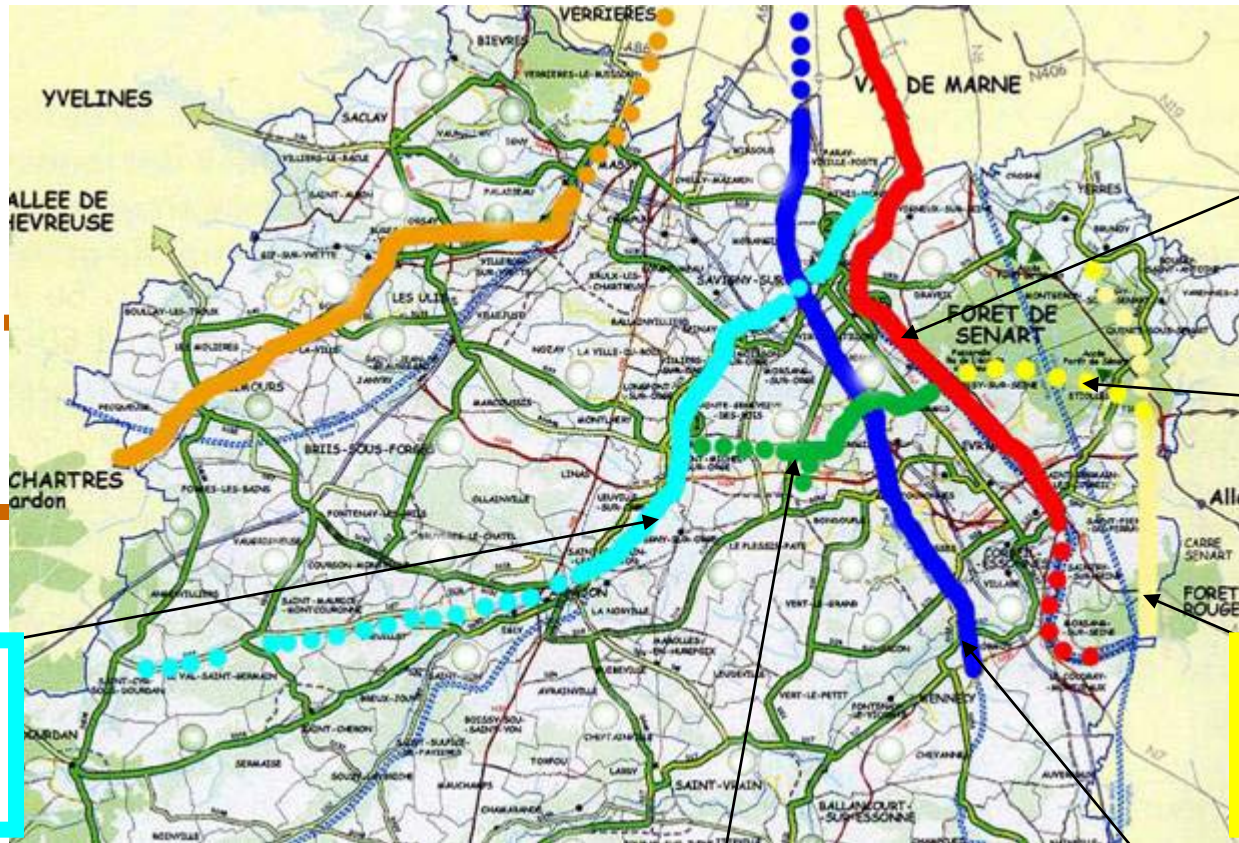
Fédération pour les circulations douces en Essonne (FCDE)

1. **Le contexte local : un réseau de voie verte qui se maille peu à peu dans l'Essonne autour de la Seine...**
2. **...mais toujours rien en val de Seine, pourtant l'itinéraire le plus important**
 - Pourquoi le val de Seine nous parait prioritaire,
 - Pourquoi rive droite plutôt que rive gauche ?



Des tronçons existants et de nombreux projets

Dans le Nord Essonne : utiles à la fois à la promenade et aux déplacements utilitaires



Val de Seine de Vigneux à Corbeil (section de l'EV3)

Réseau de voies vertes de la forêt de Sénart

Allée royale de la forêt de Sénart à la forêt de Rougeaux

Les Ulis-Limours (section véloroute n° 40)

Promenade de l'Orge de Arpajon à Athis

CGB Arpajon Etampes

Coulée verte de Sénart à Saint-Eutrope

Aqueduc de la Vanne



1. La promenade de l'Orge

Un bel itinéraire quasi continu de Arpajon à Juvisy, en milieu naturel traversant une vaste zone urbaine (37.000 hab.), très fréquenté par les piétons et VTT, mais revêtement en grave compactée ⇒ pas adapté aux déplacements cyclistes utilitaires, sauf par temps sec, malgré potentiel important.

Connexion au val de Seine à Juvisy



2 – Le réseau de voies vertes de la forêt de Sénart

Le seul cas en Essonne de voies vertes adaptées à tous les types d'utilisateurs : piétons, rollers, vélos de tous types, fauteuils roulants et cavaliers... grâce à des voies larges et des revêtements de bonne qualité (anciennes routes)

Un vrai succès populaire depuis la fermeture des routes à la circulation automobile, mais à but de promenade ou de sport essentiellement

Connexion au val de Seine
au Bois Chardon (Draveil)



3- L'aqueduc de la Vanne

- Un axe direct pour les circulations douces de Savigny à Mennecy et vers le sud rural de l'Essonne : premier tronçon aménagé de Savigny à Grigny en 2008 par le CG91, l'agglomération Grigny-Viry et Eaux de Paris (le long de l'A6)
- Revêtement de qualité, compatible avec les exigences de Eaux de Paris, poreux (liant ciment) -> trophée FCDE
- *continuité bloquée vers le sud par la Communauté d'agglomération d'Evry : « qui va entretenir et faire la police ? » ...*



4- La coulée verte de la forêt de Sénart au bois de St Eutrope 6

coordination : Conseil général et AEV

Seule liaison Est-Ouest : maillon de la « trame verte » de l'arc boisé sud-est francilien

Premier tronçon aménagé par le CG91 autour de Ris-Orangis en 2010 le long du ru de l'Ecoute s'il pleut. *Toujours rien en forêt de St Eutrope (AEV)*

Prévu en 2012 : franchissement sous la N7 ;
Projets éventuels de franchissement de la Seine par une passerelle piétons-cycles-chevaux et de franchissement sur l'A6 (si stade de Rugby...)



AG CyclotransEurope 12 février 2012 Voie verte de la Seine :
Le point de vue des usagers en Essonne, B. Carrouée, FCDE

Connexion au val de Seine
entre Evry et Ris-Orangis

5 – l'allée royale de Sénart à la forêt de Rougeau

Un aménagement luxueux, à double voie de circulation, de 48 m de large avec plantations d'arbres d'ornement et d'arbres fruitiers, passage au dessus de la Francillienne, en ligne droite de Sénart à la forêt de Rougeau, coordonné et financé par le Conseil régional en 2004

Mais très peu de fréquentation : ne traverse pas (encore) de zone urbaine et revêtement de mauvaise qualité en sortie d'hiver (pas de liant !)

Connexion au val de Seine à Seine-Port par la forêt de Rougeau

Connexion avec le réseau de la Forêt de Sénart par la route forestière d'Ormoy : enfin réalisée en 2008 !
Permet d'aller en ligne droite de Mongeron au nord de l'Essonne à Seine-Port en Seine-et-Marne : plus direct que par le val de Seine.



6. Le tour des lacs de l'Essonne

Une belle voie verte d'environ 10 km en boucle autour des lacs, **aménagée en 2008** par la communauté d'agglomération Viry-Grigny : arasement des berges, revêtements de qualité (liant ciment), suppression des chicanes aux entrées... : une forte amélioration de l'environnement à proximité des citées « sensibles » de Grigny et un **succès immédiat pour les promeneurs et pour les oiseaux d'eau douces**



Une parade nuptiale de grèbes huppés au pied de Grigny 2 !



Dans le val de Seine à Grigny et Viry,
mais séparé de la Seine par la N7

Pourquoi la liaison verte de Draveil à Corbeil nous paraît prioritaire ?

↳ *extraits d'une présentation de la FCDE en réunion publique, à Soisy-sur-Seine, le 8 mars 2004*

- 1 : Elle représente une alternative à la Nationale 448 seul axe de déplacement Nord-Sud en rive droite du Val de Seine saturé de voitures, non aménageable pour les piétons et pour les vélos
- 2 : Il n'y a pas d'acquisition foncière ni de problèmes d'emprise à résoudre pour réaliser une voie verte (sauf dans Corbeil-Essonnes)
- 3 : Elle dessert des écoles importantes (IUFM et Ecole hôtelière)

*elle répond à une demande à la fois de loisirs
et de déplacements utilitaires*



La N448, une ancienne petite route de campagne envahie par l'automobile : demande forte de déplacements utilitaires ou sportifs



Une route très empruntée par les cyclistes « utilitaires » (rive droite mal desservie par les transports en commun) et par les clubs cyclosporifs de Montgeron, Vigneux, Draveil... (seul voie d'accès vers le Sud rural par la rive droite)

Des trottoirs trop étroits pour les piétons et des voies trop étroites pour doubler les cyclistes, avec des lignes blanches continues incitant aux dépassements frôlants



Un potentiel « touristique » important

1. La base de loisirs du Port aux cerises (Vigneux-Draveil)

- Étangs (anciennes sablières), chemins de promenade...
- Nautisme, équitation, petit train, piscine à vague, salles de réception...
- Centre entraînement triathlon (nage en eau libre)..



Un potentiel « touristique » important

2. Le Bois chardon (Draveil)

➤ Bel espace naturel : champs cultivés, ancien parc du château de Champrosay, source du Rû d'or, potager pédagogique..., mais Chemin vaguement aménagé (mauvais revêtement et chicanes...)

Sentier et criques sableuses en bord de Seine :
pêche, baignade



Un potentiel « touristique » important

3. L'Espace naturel sensible des Coudrays (Etioles)

- Seul peuplement sauvage de *Tulipa sylvestris* de l'Essonne (en dehors de quelques cas dans d'anciens parcs),
- Embouchure du Ru des Hauldres ; ile aux paveurs ; fontaine aux souliers...
- Péniches habitées
- Chemin des américains (Armée Patton, août 44)

Chemins et passerelles aménagés en 2008 par la direction de l'environnement du CG91



Mais chicanes anti-vélo / anti PMR à toutes les entrées, chemins étroits ; revêtements de mauvaise qualité ; non connecté à Corbeil : faible fréquentation, sauf motos de cross !



Euro-Véloroute n°3 dans l'Essonne : Pourquoi rive droite plutôt que rive gauche ?

Avantages / inconvénients du côté rive gauche

- + Zone densément peuplée, forte demande locale de déplacements à vélo utilitaire ou sportif
- + Fort soutien politique
- + Quelques secteurs aménageables en voie verte (Ris-Orangis)
- + Continuité avec le tronçon EV3 rive gauche Choisy-Orly-Ablon
- Faible intérêt touristique
- Obligation de passages le long de chaussées à fort trafic (Juvisy, Viry, Corbeil...) non adaptés à la promenade

↪ Intérêt local mais pas pour un itinéraire VVV d'intérêt national et européen



Avantages / inconvénients du côté rive droite

- + Une valorisation à la fois touristique et pour les déplacements utilitaires
- + Soutien politique et financier régional
- + Presqu'entièrement aménageable en voie verte, peu de passages sur chaussée
- + Pas d'acquisitions foncières, peu d'ouvrages d'art à créer, chemins existants..

Mais

- La rive droite n'est pas à gauche... !
 - Pas de coordinateur légitime reconnu
 - Obsession des chicanes et barrières sur certaines communes
 - Conception en « mise sous cloche » des Espaces naturels sensible
 - Oblige à traverser la Seine à Ablon (mais très beau point de vue sur la vallée de la Seine) et à Corbeil (mais belle opportunité d'aménager la N448 à l'entrée de Corbeil en Zone de rencontre ou zone 30 et/ou sur un ponton le long de la Seine)
- ↪ Intérêt local, national et européen, à condition de concevoir des aménagements adaptés à une forte fréquentation à la fois piétons et cycles tous styles (sportifs, utilitaires, promeneurs)



L'objectif de la FCDE est que la portion de l'EV3 dans l'Essonne soit une voie verte de qualité, c'est à dire :

- Sur une vraie voie verte, rive droite, en continuité avec l'Eurovéloroute n°3
- D'une largeur d'au moins 4 m en général pour permettre une bonne cohabitation des piétons et des cyclistes
- Avec un revêtement lié, poreux et confortable, adapté à tous les usagers à roues (vélo, rollers, poussettes, fauteuils...),
- Excluant les barrières et chicanes infranchissables par certains usagers (vélos avec sacoches ou remorques enfants, tricycles handicapés, fauteuils roulants...)
- Avec des aménagements pour l'accueil : toilettes, restauration, campings...,
- Avec un nom autre que « Véloroute » ou « Seine à vélo » qui semble exclure les piétons pourtant majoritaires, ou « Promenade de Seine », inadapté - > « route des pèlerins » ou tout simplement « Voie verte de Seine » ?

En parallèle, améliorer les itinéraires rive gauche, avec la création de tronçons de voies vertes sur les berges et de pistes cyclables le long de la N7, et améliorer l'accès aux passerelles des écluses d'Ablon et d'Evry pour le franchissement de la Seine

